

Protéger, dépister, reloger

(Mars 2020)

Les associations appellent, ensemble, à ce que les groupes tels que les personnes sans-abri, les migrants hébergés ou non et d'autres groupes qui doivent survivre dans des conditions précaires soient des groupes prioritaires de dépistage au Covid-19, au vu de leur grande vulnérabilité. Ces hommes et ces femmes courent un réel risque d'être contaminés par le virus et leur milieu de vie précaire est un facteur de risque aggravant. Le manque d'attention pour cette population spécifique ne peut qu'aggraver la situation épidémiologique.

Des mesures urgentes et prioritaires doivent être prises afin d'endiguer la propagation du Covid-19 :

1. La protection du public sans-abri

Pour assurer la protection du public sans-abri et des publics précarisés de manière générale, il est crucial :

- De promouvoir l'accès à des hébergements sûrs, respectant les normes d'hygiène en règle, permettant l'isolement des groupes vulnérables, pour contrôler la transmission potentielle de la maladie (impossible aujourd'hui dans des logements collectifs) ;
- De garantir les besoins primaires, notamment l'accès à l'alimentation et à l'hygiène ;
- De fournir le matériel nécessaire de réduction des risques (masques, blouses, etc.), destiné tant aux personnes hébergées qu'aux employés ;
- De fournir un accès aux conseils et aux aides au vu de la fermeture des services et centres d'accueil ;
- De protéger les personnes sans-abri des mesures punitives de la police face à l'absence d'alternatives sûres à l'espace public.

2. La politique de dépistage proactive et systématique

Pour une raison de santé publique évidente, il est urgent :

- De réaliser des tests de dépistage au Covid-19 dans les services d'aide et hébergements destinés aux personnes sans-abri et aux migrants, en vue de séparer les usagers positifs des autres pour agir sur la propagation du virus ;
- De tester les aidants et soignants travaillant au quotidien avec ces publics vulnérables.

3. Le maintien en logement

Face à l'impact économique de la crise, il est nécessaire :

- De maintenir le logement des personnes vulnérables ;
- De mettre en place des solutions structurelles d'accès au logement, celui étant devenu, plus que jamais, un impératif de santé publique.

Signez ici : <https://covid19-protecting-screening-rehousing.com/>